



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 23 novembre 2018

COMMUNIQUÉ - PRESSE

25 novembre 2018, journée internationale pour l'élimination des violences à l'encontre des femmes

En proclamant le 25 novembre « Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes », l'Organisation des nations unies a invité, en 1999, les gouvernements et les Organisations non gouvernementales à organiser ce jour-là des activités destinées à sensibiliser l'opinion publique à ce problème.

Depuis, en France, cette célébration est marquée par un grand nombre de manifestations sur tout le territoire, impulsées par les acteurs associatifs et institutionnels.

En Corrèze :

- Une rencontre organisée par le Centre hospitalier d'Ussel avec le soutien de la Ville et de la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité, intitulée « Comment améliorer la coordination des professionnels et bénévoles face aux situations de violences conjugales en Haute-Corrèze ? », **mardi 27 novembre de 14h00 à 17h00, à la salle multimodale d'Ussel, 20 boulevard de la Jaloustre (ci-joint programme détaillé).**

Elle rassemblera tous les acteurs de Haute-Corrèze concernés par la problématique des violences conjugales.

- Un ciné-débat au cinéma VEO de TULLE avec la projection du film « *Mon Roi* », animé par l'association SOS violences conjugales **jeudi 29 novembre à 18h30**

Rappel de quelques chiffres :

- 1 femme sur 10 déclare avoir été victime de violences physiques de la part d'un conjoint ou ex-conjoint dans l'année écoulée
- En moyenne, chaque année, 1 femme décède tous les 3 jours sous les coups de son conjoint/ex
- 20% des homicides commis en France sont dus aux violences conjugales
- L'estimation du coût des violences au sein du couple en France est de 3,6 milliards d'euros chaque année

Contact presse

Isabelle POUGEADE

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

isabelle.pougeade@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



[Facebook](#)



[Twitter](#)